

Conseil établissement du 2 décembre 2025

Validé en séance du 14 janvier 2026

Sont présents :

Administration :

M. Michaël ALEGRE, Directeur CE2 et cycle 3
M. Franck BIS, Directeur de l'école maternelle – CP et CE1
Mme Marie-Noëlle BOYAT, Proviseure adjointe
Mme Séverine FAUTRELLE, Conseillère de coopération et d'action culturelle
Mme Laure MOUDEN, Proviseure
M. Volny PERRIEZ, Secrétaire général
Mme Emmanuelle RUIZ, proviseure adjointe
M. Jean-Christophe OLIVE, CPE

Représentants des enseignants:

Mme Isabelle BERNARD, premier degré
M. François BOCHOLIER SE UNSA SGEN
M. Laurent DEGRUGILLIERS - SNES –FGTB – SNEP
M. Kamil HAMDouch – SNES –FGTB – SNEP
Mme Héléna MOZGAWA - SE UNSA SGEN

Représentant du personnel administratif et de service :

Mme Isabelle CODEMUS
Mme Pauline GIRARDIE

Représentants des parents d'élèves- Liste FCPE :

Mme Samia MOSS BOWPITT
Mme Claudie GOUDAL
Mme Helena ROCSIN-POZIOS

Représentants des parents d'élèves- Liste UPE :

M. Mickaël ABID
M. Georges BARBEY
Mme Sophie REVOL

Représentants des élèves

Mme Kiara BARDAKOU, T.4

M. Saël LEFEBVRE, 1.3

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF :

M. Damien HILLION, Agent comptable secondaire

M. Benoit GENOUVILLE, CCEF Section Belgique

M. Maxime LELIÈVRE, Conseiller des Français de l'étranger

Mme Marie-France VAN DER VALK, Présidente de la section UE des CCE

M. Bertrand WERT, Conseiller des Français de l'étranger

Mme Sophie ZEINSTRAS, Chargée des ressources humaines

INVITÉS

M. Pierre GUIOL, Attaché pour le français

Mme Marie-Alix BEUSCART, Chargée de communication

Secrétaire de séance : Brigitte MARIE-HAVEL

Laure MOUDEN propose de débiter le conseil avec la présentation de Marie-Alix BEUSCART, chargée de communication.

COMMUNICATION : VALORISATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROJETS PEDAGOGIQUES

Présentation par Marie-Alix BEUSCART, chargée de communication



Mission

« Contribuer au rayonnement du LFJM en faisant connaître et comprendre son identité d'établissement français international d'excellence ouvert à tous »



Renforcer la valeur perçue
fidéliser – renforcer le sentiment d'appartenance

Favoriser l'adhésion
comprendre, préférer

Recruter
de nouveaux élèves, de nouveaux collaborateurs

Le service Communication a pour mission d'assurer la meilleure visibilité possible de l'établissement et de garantir une compréhension claire et complète de son identité et de son projet éducatif. Son objectif principal est de renforcer la notoriété du LFJM afin d'en faire un établissement choisi et privilégié par les familles.

Selon

- notre offre pédagogique
- la concurrence en Belgique
- l'étude de marché réalisée en 2025
- les retours des familles et des associations

Les arguments retenus comme déterminants pour les familles :

- La personnalisation des cursus et des parcours
- L'accompagnement individualisé
- La poursuite d'études partout dans le monde
- Un service complet : la prise en charge complète et bienveillante des élèves (accueillis le matin en garderie – repas chaud le midi et garderie, étude ou activités en fin de journée).
- L'offre périscolaire

2 axes prioritaires :

- la campagne publicitaire actuellement en cours, destinée à soutenir le recrutement de nouvelles familles
- la valorisation de l'enseignement du néerlandais, étroitement liée aux enjeux de recrutement et à l'attractivité globale de l'établissement.



Moyens mis en œuvre

Communication pédagogique
favoriser l'adhésion et la compréhension

Campagnes publicitaires
média et réseaux sociaux

Événementiel
fidéliser – renforcer le sentiment d'appartenance

Partenariats
Fondation, associations, médias



Cette réflexion a conduit à la création de quatre messages clés, présentés sur les affiches.



L'école maternelle
spécificité du programme français



L'école élémentaire
la construction des savoirs



**Nombreux choix
de parcours**



**Poursuite d'études
supérieures** partout
dans le monde



Les outils exploités au quotidien :

Site internet



Information institutionnelle et pédagogique
en français et en anglais, 48 000 visites/an

Décembre 2025 : version en néerlandais

Le nombre de visites du site internet est stable – 10% des visites en anglais

Edition



Faire comprendre

Création d'un dossier d'accueil

Un dossier de bienvenue est en création. Il sera composé en fonction du profil des familles et remis lors du rendez-vous d'information.

Publicité



Print et digital
Google et Meta

Nouvelle création 2026

Renforcement des investissements publicitaires – travail important de ciblage et traduction en 3 langues (FR/NL/ANG)

Portes Ouvertes et Visites Privées



710 visiteurs en 2025

dont 80 à l'école maternelle

Visites Privées en avril et juin : +/- 250 visiteurs

Réseaux sociaux



Facebook : 1^{er} compte de la Zenos
Instagram et Linked IN : 2^{èmes} comptes de la Zenos

Les réseaux sociaux permettent de fidéliser et de recruter.

Évènements



Salon des études supérieures en France
Projets pédagogiques : AEH, éloquence, JIJ, OCLFM
FOMA
Cérémonie du Baccalauréat



Partenariats



Prescription – Communauté
L'Éventail magazine
L'Accueil français

...

Les différents événements organisés par l'établissement permettent de créer des partenariats et promouvoir le LFJM.

À venir : article dans le magazine « l'éventail » sur l'enseignement du néerlandais dans un établissement international.

Depuis 2020, le lycée connaît un changement du recrutement des élèves : la fin des listes d'attente a libéré des places pour les familles belges. Les nouveaux inscrits locaux progressent régulièrement.

Les représentants des personnels sollicitent la direction afin de lire leur déclaration liminaire.

Déclaration liminaire des représentants des personnels

Monsieur le Consul Général,
Madame la Conseillère de Coopération et d'Action culturelle,
Madame la Provisoire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers consulaires,
Mesdames et Messieurs membres du Conseil d'établissement du Lycée Français Jean Monnet,

Nous, représentants du personnel enseignant dont les organisations syndicales ont appelé unanimement en ce mardi 2 décembre 2025 à un mouvement de grève dans le réseau de l'AEFE, sommes néanmoins présents ce soir et tenons à faire la déclaration liminaire suivante.

Le dernier Conseil d'Administration de l'Agence le 27 novembre dernier a pris acte de graves difficultés financières dues notamment à la charge des pensions civiles qui représente, actuellement, environ 40% du budget total de l'Agence.

Les mesures proposées qui visent à transférer une partie importante de cette charge aux établissements du réseau (EGD et conventionnés) ne feront qu'aggraver la situation, tout comme la poursuite des suppressions de postes de détachés remplacés dans de nombreux cas par des postes en contrat local uniquement à charge des établissements. Pour notre lycée, cela va entraîner une augmentation drastique des frais de scolarité qui va nuire à son attractivité et mettre en péril son équilibre financier tout comme son avenir.

La question du déficit de l'Agence est un faux problème. En effet, si la charge des pensions civiles était transférée au Ministère de l'Education Nationale, cela ne représenterait que 0,003% de son budget.

Autrement dit, la solution évidente n'a pas été envisagée alors qu'elle éviterait de mettre en péril tout le réseau français de l'enseignement à l'étranger qui, pour un faible coût relatif, assure un service irremplaçable aux familles françaises expatriées et contribue au rayonnement international de la France.

Nous remercions la Direction du Lycée Français Jean Monnet qui, dans ce contexte préoccupant, fait tout pour sauvegarder l'équilibre financier de l'établissement.

Nous sommes certains que le poste diplomatique sera sensible à cette déclaration et saura relayer nos inquiétudes que nous savons partagées par toute la communauté scolaire.

Les élus,

Laurent DÉGRUGILLIERS et Kamil HAMDOUCH, pour le SNES-FSU et la FGTB

François BOCHOLIER, pour la CFDT Education Monde

Hélène MOZGAWA, pour le SE-Unsa HDF

Isabelle BERNARD, représentante des personnels du premier degré

La FCPE s'associe pleinement à la déclaration des enseignants. L'absence de leviers d'action vis-à-vis de l'AEFE devient préoccupante : le risque de perdre des familles et de compromettre la mixité sociale est réel. Les choix actuels ne sont pas compris, et ce sont les parents qui devront supporter la charge financière, alors que beaucoup ne pourront plus le faire.

Les représentants de parents expriment une forte inquiétude : selon eux, la perte d'effectifs pourrait devenir exponentielle. Ils soulignent également qu'un tel risque est particulièrement préoccupant dans un pays francophone.

L'UPE souligne que cette déclaration correspond en tous points à celle de la FAPEE.
L'association réaffirme son soutien plein et entier à la communauté éducative.

1 QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

1.2 INSTALLATION DES INSTANCES 2025/2026

La liste des membres des instances 2025/2026 est présentée aux membres du conseil.

Installation des instances 2025/2026

Vote favorable à l'unanimité

1.3 BUDGET PRÉVISIONNEL

Volny PERRIEZ, secrétaire général, présente le budget prévisionnel 2026.

Introduction

- Un budget qui s'inscrit dans un contexte de forte tension budgétaire au niveau de l'Agence, qui devra être nécessairement réajusté en BR1.
- Ralentissement de la baisse des effectifs : -31 élèves par rapport à la rentrée 2024-2025
- Stabilisation de l'inflation à 2%
- Dépenses budgétaires de personnel et de fonctionnement contenues
- Forte hausse des dépenses non budgétaires attendue
- Nette augmentation des dépenses d'investissement (démarrage de la construction pavillon d'accueil)
- Hausse des recettes sous l'effet de l'augmentation des droits de scolarité

Le budget 2026 du LFJM intervient dans un contexte de rééquilibrage financier de l'AEFE, placé sous de fortes tensions.

Une hausse importante des dépenses non budgétaires est attendue avec notamment la mise en place d'une nouvelle contribution plus progressive et assise sur les pensions civiles.

Il est envisagé que les établissements en gestion directe (EGD) et conventionnés prennent en charge les pensions civiles des personnels détachés (D1 = Direction et D3 enseignants, personnel

administratif et vie scolaire) à hauteur de 35% en 2026 et 50% en 2027. Pour les personnels D2 (enseignants formateurs), cette prise en charge impactera la trésorerie des IRF.

Baisse de la subvention de charges de services publics versées à l'AEFE (-13% en 2 an) :

2025 = - 38M

2026 = - 25M

Au niveau local, la baisse des effectifs se poursuit à la rentrée 2025-2026, mais à un rythme plus modéré qu'en 2024-2025 (-31 élèves). L'inflation se stabilise autour de 2 %. Les dépenses de personnel (+2 %) et de fonctionnement (+1,5 %) restent maîtrisées.

Les investissements enregistrent une forte hausse, liée au lancement des travaux du pavillon d'accueil, prévus pour l'été 2026.

Les recettes progressent de 2 %, sur la base d'une hausse des droits de scolarité de 3 % (primaire) et 5 % (secondaire) à la rentrée 2026-2027. Ces prévisions n'intègrent toutefois pas les mesures annoncées lors du CA de l'Agence du 27/11/2025. Elles seront réhaussées.

Aussi, des mesures devront être engagées afin de maintenir l'équilibre budgétaire du LFJM, tant au niveau des recettes que des dépenses (droits de scolarité réhaussés dès la rentrée 2026-2027 et dépenses budgétaires réduites au BR1).

Les recettes budgétaires –

Intitulés	Recettes propres 2025	Recettes propres 2026
Frais de scolarité	21.255.438	21.778.603
Frais de demi-pension	1.800.000	1.701.000
Droits d'inscription	444.000	452.400
Droits d'examen	82.000	82.892
Autres prestations de service	300.000	300.000
Autres produits d'activités annexes (voyages scolaires)	500.000	600.000
Autres dons et legs	10.000	10.000
Caisse de solidarité	4.000	4.000
Autres produits divers de gestion courante	10.000	10.000
Produits financiers et exceptionnels / gains au change	100.000	100.000
TOTAL RECETTES	24.505.438	25.038.895

Les recettes issues des droits de scolarité augmentent de 2 %, sur la base d'une hypothèse de stabilisation des effectifs et d'une hausse des tarifs de 3 % pour le primaire et de 5 % pour le secondaire.

Le relèvement des droits de scolarité générera une recette supplémentaire qui sera intégrée au budget rectificatif N°1.

Les prévisions de recettes de demi-pension (-99 000 €) et de voyages scolaires (+100 000 €) sont ajustées par rapport à l'exercice 2025.

Les autres recettes, plus marginales en volume, demeurent globalement stables. Elles proviennent principalement des frais de garderie, d'étude, des contributions à la caisse de solidarité, des préparations aux certifications linguistiques ainsi que des concours de Sciences Po.

Recettes non budgétaires ou flux financiers internes entrants

Intitulés	Autres financements de l'Etat - 2025	Autres financements de l'Etat - 2026
Subventions AEFÉ		
Bourses aefe	245.000	248.873
Formation continue		
Subvention de l'AEFE pour déconcentration des voyages	1.500	1.500
Financement immo.		
Décharges syndicales	19.000	19.000
IRF participations EGD	261.400	300.000
Autres flux inter-EGD	4.000	4.000
TOTAL RECETTES FLUX FINANCIERS INTERNES / AEFÉ	530.900	573.373

Les flux financiers entre EGD et avec les services centraux sont désormais comptabilisés comme des mouvements non budgétaires, conformément aux recommandations de la Cour des comptes. Ils restent stables sur les deux derniers exercices.

Il convient toutefois de noter une augmentation des montants remboursés par l'IRF au lycée, liée à la hausse des dépenses salariales de l'Institut, notamment avec le recrutement d'une chargée de communication à la rentrée 2025-2026.

Les dépenses budgétaires – enveloppe personnel

Code	Budget 2026 par destination	Personnel 2025	Personnel 2026
EDU1	Excellence éducative	12.400.000	12.700.000
EDU11	Ressources humaines - réseau	12.400.000	12.700.000
EDU112	Personnels de droit local	12.400.000	12.700.000
	TOTAL DEPENSES	12.400.000	12.700.000

La masse salariale connaît une augmentation contenue par rapport au budget 2025 (+2 %). Le Glissement Vieillesse Technicité (environ +2%), les prévisions d'indexation des salaires (+2%) sont en partie compensés par des mesures de rationalisation de la structure pédagogique et administrative (-3 ETP).

Les dépenses budgétaires – enveloppe fonctionnement

Code	Budget 2026 par destination	Fonctionnement 2025	Fonctionnement 2026
EDU11	Ressources humaines - réseau	770.000	804.700
EDU12	Accueil des élèves	1.356.000	1.406.000
EDU13	Pilotage pédagogique	1.060.000	1.170.000
RES21	Aides à la scolarité	25.000	15.000
RES26	Promotion et communication	120.000	130.000
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	1.410.000	1.448.500
SUP33	Administration générale	220.000	140.400
SUP34	Informatique	251.000	280.000
SUP35	Opérations financières transversales	58.000	44.300
SUP36	Prévention et sécurité	750.000	669.800
TOTAL DEPENSES		6.020.000	6.108.700

Les prévisions des dépenses de fonctionnement sont contenues en 2026 : +1,5 % entre 2025 et 2026.

Les dépenses de fonctionnement augmenteraient à un rythme inférieur à celui de l'inflation. Cette rationalisation des dépenses de fonctionnement est rendue possible grâce à une couverture plus large des segments à enjeux par des marchés publics.

Pour rappel, la destination EDU retrace les dépenses relatives aux voyages scolaires, aux divers projets pédagogiques, aux frais de gestion du secrétariat social, aux dépenses d'enseignement, du restaurant scolaire, au recrutement des personnels intérimaires (notamment pour le 1er degré), ainsi qu'aux prestations de service du médecin et du psychologue scolaire. Les crédits sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent +5%.

La destination RES (en bleu) retrace les dépenses relatives à la caisse de solidarité, aux actions de communication et aux frais de réception, leur montant est stable par rapport au BI 2025.

Les crédits en destination SUP "Modernisation" diminue par rapport au BI 2025 (- 4 %) en raison des économies réalisées lors du renouvellement du marché de gardiennage : -100 000 € pour la première année par rapport à l'année scolaire 2024-2025.

Les dépenses budgétaires – enveloppe investissement

Code	Budget 2026 par destination	Investissement 2025	Investissement 2026
EDU121	Restauration des élèves	-	30.000
EDU131	Dépenses d'enseignement	200.000	200.000
SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier	500.000	4.000.000
SUP323	Aménagement immobilier	100.000	100.000
SUP333	Logistique	50.000	10.000
SUP341	Fournitures et matériels informatique	50.000	30.000
SUP361	Travaux de sécurisation du parc immobilier	100.000	30.000
TOTAL DEPENSES		1.000.000	4.400.000

Les crédits d'investissement seront principalement mobilisés pour la construction du pavillon d'accueil. Le permis d'urbanisme a enfin été obtenu au mois d'octobre.

L'appel d'offres pour le marché de travaux a été relancé. Les offres sont attendues pour le 12 décembre, ce qui permettra un démarrage des travaux d'ici l'été au plus tard.

Les autres travaux, dont la programmation reste à préciser, seront limités cette année.

L'établissement poursuit également son plan d'investissement dans le domaine informatique, notamment avec le renouvellement du parc de PC.

Les dépenses non budgétaires ou flux financiers internes sortants

Bourses - aides à la scolarité	245.000	248.873
Participation à la rémunération des résidents	4.244.972	4.462.600
Participation / remboursements des HS	318.530	330.356
Remboursements des indemnités de jury d'examen	6.943	5.945
Participation financière complémentaire	1.227.041	1.228.313
Participation à la dématérialisation du bac	17.248	6.420
EGD participation IRF	135.120	136.520
TOTAL DEPENSES FLUX FINANCIERS INTERNES / AEFE	6.194.854	6.419.027

Les flux financiers sortants, c'est-à-dire les dépenses non budgétaires, ne reflètent pas encore leur niveau réel. Ils seront réévalués dès qu'un chiffrage précis de la nouvelle contribution sera disponible.

Une hausse significative est attendue, ce qui conduira l'établissement à ajuster le montant des droits de scolarité et à agir sur les dépenses afin de préserver l'équilibre budgétaire du lycée

Les agrégats financiers prévisionnels

RESULTAT PREVIS. COMPTABLE 2025	- 778.516	RESULTAT PREVIS. COMPTABLE 2026	- 815.459
CAF 2025	421.484	CAF 2026	384.541
EVOLUTION FDR LYCEE (avec subv. AEFÉ)	- 578.516	EVOLUTION FDR LYCEE (avec subv. AEFÉ)	- 4.015.459
FDR PREVISIONNEL FIN 2025	11.343.843	FDR PREVISIONNEL FIN 2026	7.328.384
NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	174	NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	110

Le budget, tel qu'il a été élaboré avant les mesures annoncées par Paris, visait à stabiliser la capacité d'autofinancement de l'établissement, en retenant l'hypothèse d'effectifs constants à 2 389 élèves et d'une hausse des droits de scolarité de 5 % au secondaire et de 3 % au primaire. Le fonds de roulement devait logiquement diminuer avec le lancement du chantier du pavillon d'accueil.

Ces éléments confirment que l'établissement demeure en bonne santé financière, tout en montrant que ses marges de manœuvre se sont fortement réduites. En effet, le niveau de capacité d'autofinancement ne peut plus être utilisé comme variable d'ajustement : il doit rester proche de 500 000 €. Il sera donc nécessaire de mettre en œuvre des mesures de rééquilibrage budgétaire pour absorber la hausse attendue des dépenses non budgétaires et retrouver, d'ici deux à trois exercices, un niveau de CAF équivalent.

L'avantage de notre établissement : Le fonds de roulement, encore confortable, pourra être mobilisé temporairement en accompagnement de cette trajectoire

Les tarifs – Demi-pension

DEMI-PENSION / ELEVES	DP 2024/2025	DP 2025/2026	DP 2026/2027	Observations
PRIMAIRE 4 JOURS	1.080	1.240	1.240	Tarif 2025-2026 maintenu
PRIMAIRE TARTINES 5 JOURS	141	160	160	Tarif 2025-2026 maintenu
SECONDAIRE 4 JOURS	1.080	1.240	1.240	Tarif 2025-2026 maintenu
SECONDAIRE 5 JOURS	1.352	1.560	1.560	Tarif 2025-2026 maintenu
SECONDAIRE TARTINES 5 JOURS	141	160	160	Tarif 2025-2026 maintenu
TARIF A LA PRESTATION	8,80	10,00	10,00	Tarif 2025-2026 maintenu
ENFANTS_PERSO CAT 1	511	590	590	Tarif 2025-2026 maintenu
ENFANTS_PERSO CAT 2	792	910	910	Tarif 2025-2026 maintenu
ENFANTS_PERSO CAT 3	1.024	1.180	1.180	Tarif 2025-2026 maintenu
COMMENSAUX	TARIF 2023/2024	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	
TARIF PASSAGER (STAGE)	10,60	12,00	12,00	Tarif 2025-2026 maintenu
TARIF PERSONNEL CAT 1	3,50	4,00	4,00	Tarif 2025-2026 maintenu
TARIF PERSONNEL CAT 2	5,50	7,00	7,00	Tarif 2025-2026 maintenu
TARIF PERSONNEL CAT 3	7,50	9,00	9,00	Tarif 2025-2026 maintenu

Les tarifs de DP resteront stables en 2026/2027, après une augmentation significative en 2025/2026.

Tarifs divers

DEPENSES PEDAGOGIQUES	2024/2025	2025/2026	2026/2027	Observations
PISCINE CM2 - OBLIGATOIRE	153	153	153	Tarif 2025-2026 maintenu
ETUDES SURVEILLEES - FACULTATIF	208	208	210	Tarif 2025-2026 maintenu
PRESTATION	2024/2025	2025/2026	2026/2027	Observations
Cérémonie du bac : place individuelle > ou = à 25 ans	45	45	45	Tarif 2025-2026 maintenu
Cérémonie du bac : place individuelle < à 25 ans	30	30	30	
Cérémonie du bac : place individuelle < ou = à 10 ans	10	10	10	
PERTE OU DEGRADATION	2024/2025	2025/2026	2026/2027	Observations
LIVRE CDI	VALEUR DE REMPLACEMENT			
BADGE ELECTRONIQUE	21	21	21	
CLE PASSE SIMPLE	15	15	15	
CLE PASSE SECURISE	31	31	31	
CLE ELECTRONIQUE	29	29	29	
TELECOMMANDE PORTAIL	77	77	77	
TELE COMMANDE VIDEOPROJECTEUR	43	43	43	

Tarifs divers

GARDERIE / PRIMAIRE	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	TARIF 2026/2027	Observations
4 JOURS	1.169	1.169	1.170	Tarif 2025-2026 maintenu
MERCREDI	458	458	460	
CERTIFICATIONS	2024/2025	2025/2026	2026/2027	Observations
CANDIDATURES ANGLOPHONES	200	200	200	Tarif 2025-2026 maintenu
KET FOR SCHOOLS BRITISH COUNCIL	170	170	170	
PREMILINARY FOR SCHOOLS	180	180	180	
DELE LYCEE	200	200	200	
DELE COLLEGE	270	260	260	
IGCSE MATHS	87	87	87	
IGCSE LANGAGE ET LITTÉRATURE	170	174	174	
PREPARATION SCIENCES PO	200	200	200	
IELTS	170	150	150	
UTILISATION DE LOCAUX	2024/2025	2025/2026	2026/2027	Observations
GYMNASSE 1 - SEMAINE	1.500	1.500	1.500	Tarif 2025-2026 maintenu
GYMNASSE 1 - JOURNEE	310	305	305	
GYMNASSE 2 - SEMAINE	1.200	1.300	1.300	
GYMNASSE 2 JOURNEE	250	245	245	
SALLE MUR ESCALADE - SEMAINE	1.100	1.100	1.100	
PLATEAU SPORTIF SEMAINE	555	700	700	
PLATEAU SPORTIF JOURNEE	115	150	150	
SALLE REPAS TARTINE SEMAINE	63	500	500	
SALLE REPAS TARTINE JOURNEE	14	110	110	
MAJORATION SALLE CHAUFFEE	25%	30%	30%	

Les tarifs divers 2025-2026 seront maintenus en 2026-2027.

Un conseil d'établissement exceptionnel sera mis en place le 8 janvier 2026 pour présenter les tarifs avant la campagne de préinscription et être transparents avec les familles. La campagne d'inscription ouvrira le 9/01.

Laure MOUDEN remercie les collègues qui travaillent sur le budget pour contrôler les dépenses et partager les efforts entre l'établissement et les familles.

Vote pour avis sur le budget prévisionnel 2026

Contre : 12

Pour : 8

Abstention : 3

1.4 CARTE DES EMPLOIS

Laure MOUDEN liste pour information les postes qui seront présentés à la CCPL2 du mercredi 10 décembre.

11010	Physique-chimie	Susceptible d'être vacant
11204	Anglais	Susceptible d'être vacant
11308	Mathématiques	Susceptible d'être vacant
11183	Mathématiques	Vacant
12854	SVT	Vacant
14673	Espagnol	Vacant
14715	Lettres modernes	Vacant

2 postes seront « gelés » au second degré et rediscutés en 2027 : mathématiques et sciences physiques.

La défense des postes détachés est une priorité.

1.5 CLASSES VERTES ET VOYAGES SCOLAIRES

CLASSES	LIEU	DATES	NOMBRE NUITEES	NOMBRE ELEVES/ADULTES		PRIX MAXIMUM	Tarif 2024/25
CP.1 - CP.2 - CP.7	LANDENNE	Du 2 au 4/03	2	50	3 + 4	250 euros	225 euros
CP.4 - CP.5 - CP.6	LANDENNE	Du 4 au 6/03	2	59	4 + 5	235 euros	225 euros
CE1.1 - CE1.2 - CE1.4 - CE1.5 - CE1.7	DE HAAN	Du 6 au 8/05	2	97	5 + 4	310 euros	310 euros
CE2.1 - CE2.2 - CE1/CE2.8	SPA	Du 26/01 au 28/01	2	69	3 + 4	220 euros	200 euros
CE2.3 - CE2.4 - CE2.5	SPA	Du 28 au 30/01	2	68	3 + 4	220 euros	200 euros
CM1.2 - CM1.3	LA MARLETTE	Du 10 au 12/06	2	46	2 + 3	215 euros	205 euros
CM1.1 - CM1.6	LA MARLETTE	Du 17 au 19/06	2	50	2 + 3	215 euros	205 euros
CM1.4 - CM1.5	LA MARLETTE	Du 24 au 26/06	2	45	2 + 3	215 euros	205 euros
CM2.4 - CM2.5	MASSEMBRE	Du 12 au 14/11	2	45	2 + 4	325 euros	300 euros
CM2.6 - CM2.7 - CM1/CM2.8	MASSEMBRE	Du 10 au 13/03	3	70	3 + 5	415 euros	415 euros
CM2.1 - CM2.2 - CM2.3	MASSEMBRE	Du 26 au 29/05	3	67	3 + 5	415 euros	415 euros

Toutes les classes de l'élémentaire partiront en classe verte.

ECHANGES ET VOYAGES 2025-2026										
	Ville	CLASSE	Effectif	PROF REPO NSABL E	Accompagnants	DATES DE DEPART	DATES DE RETOUR	TRANSPORT	Budget CE	THEME
Voyage	Dublin	6ème-> 2ndes	6	M Caillot	Mme Coatanea	lundi 11 mai 2026	mercredi 13 mai 2026	Avion	450,00 €	3ème congrès des maths ZENOS
Voyage	Paris ELOQUENCE	3-2-1- Term	25	Mme Mozgawa	Mme Dupuy Mme Lombard	jeudi 16 avril 2026	vendredi 17 avril 2026	Train	250,00 €	Masterclass Eloquence La parole est à vous
Voyage	Vélo Bruxelles	2.4	26	M Soriano	2 accompagnateurs	mardi 23 juin 2026	vendredi 26 juin 2026	Vélo	350,00 €	Circuit itinéraire Vélo Brabant flamand et wallon
Voyage	EINDHOVEN	2ndes	18	Mme Franchet	Mme Hinnekens	lundi 2 février 2026	mercredi 4 février 2026	Bus	270,00 €	Jeux de la ZENOS
Voyage	MADRID	Term bachibac	16	Mme Torres de Castro	Mme Cifuentes	lundi 16 mars 2026	jeudi 19 mars 2026	Avion	570,00 €	
Voyage	OSLO	3èmes- 4èmes	12	Mme Bastien	M Da Silva	mardi 5 mai 2026	vendredi 8 mai 2026	Avion	650,00 €	RAID ZENOS
Sortie	Bruxelles		18	Mme Franchet Mme Bastien	Mme El Azhar	dimanche 8 mars 2026	samedi 14 mars 2026	Bus	50,00 €	Corps et décors tout en accord
Voyage	Le Caire POUR INFO	2ndes	9	Mme Hinneken	M Da Silva	lundi 18 mai 2026	dimanche 24 mai 2026	Avion	****	JII - JRI si sélection

Vote pour les classes vertes (1^{er} degré) et l'ensemble des voyages (2nd degré) présentés :
Favorable à l'unanimité

Un accord de principe est donné pour le voyage géologie à Briançon prévu en octobre 2026 avec les élèves de spécialité SVT (1^{ère}), pour un budget maximum de 660 euros. Cet accord permet la réservation de l'hébergement.

Bertrand WERT interroge les membres du conseil sur le cas des familles en difficulté qui ne pourraient pas prendre en charge les frais liés à un voyage.

Laure MOUDEN rappelle que le recours à la caisse de solidarité est toujours possible. Volny PERRIEZ souligne que les recettes de la caisse de solidarité ont fortement diminué. La contribution de 20 € par famille, précédemment incluse dans la facture du premier trimestre, a été dissociée de cette facturation. Cette modification a entraîné une diminution notable des recettes alimentant la caisse de solidarité.

Le montant prévisionnel des entrées pour l'exercice en cours est estimé à 4 000 €. Le solde actuel de la caisse de solidarité s'établit à environ 80 000 €. Les familles ont été informées des modalités de recours à ce dispositif, information également relayée par les enseignants. Les parents boursiers sollicitent régulièrement la caisse pour obtenir un accompagnement financier. Il est également rappelé que la caisse de solidarité est accessible à l'ensemble des familles, y compris celles de nationalité étrangère.

2. QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET VIE SCOLAIRE

2.1 Compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre 2025

- Volonté affirmée de repenser l'organisation de la fête de l'école, afin d'en faire un événement fédérateur associant pleinement les parents et les enseignants. Une réunion sera organisée en janvier avec les différents acteurs pour définir le format et la date de la fête de l'école.

- Progression de 3 points du taux de participation aux élections cette année.

- Réunion avec les « parents relais » pour renforcer le lien avec les fédérations.

Par ailleurs, la présentation des résultats des évaluations n'a pas pu avoir lieu en raison d'un incident technique. Il est toutefois indiqué que les performances des élèves se situent au-dessus des attentes et au-dessus des résultats observés au niveau national.

Section germanophone :

Rentrée 2025 : Ouverture du CP-CE1 en parité français-allemand

Rentrée 2026 : l'objectif est de créer le reste du parcours en élémentaire en parité franco-allemand pour multiplier l'exposition à la langue.

2.2 Règlement intérieur

Mise à jour du règlement intérieur (horaires, interdiction des objets connectés...)

Vote sur les corrections apportées au règlement intérieur :

Favorable à l'unanimité

Une commission sera mise en place à partir de janvier 2026 pour une refonte plus approfondie du document.

- Provisoire
- Provisoire adjointe
- Directeur
- Vie scolaire
- 1 enseignant 1^{er} degré
- 1 enseignant 2nd degré
- 2 parents

2.3 Calendrier scolaire 2026/2027



Sont proposés pour cette commission

Parents d'élèves	Samia MOSS-BOWPITT Natacha MEREL ou Mickael ABID
Enseignants	Isabelle GRACIA (1er degré) Claude BOTELLA (2 nd degré)
Infirmière	Pauline GIRARDIE
Collégien-ne	Milena ARBAULT
Lycéen-ne	Anouck BECQUART

1. QUESTIONS DIVERSES

Bilan financier UPE Période du 1/10/2024 au 30/09/2025

Approuvé lors de l'Assemblée
Générale de l'Union des Parents
d'élèves du Lycée français Jean-
Monnet le 6 novembre 2025

Recettes	Budget	Réalisé
Adhésions et dons	8 000.00	8 000.00
Bourse aux livres	7 000.00	10 824.64
Fête des familles	4 000.00	-2 418.73
Projets UPE	4 300.00	4 801.64
Total	23 300.00	21 207.55

Dépenses	Budget	Réalisé
Rémunérations	13 800.00	13 694.43
Autres dépenses	3 500.00	1 858.80
Projets	6 000.00	2 803.08
Total	23 300.00	18 356.31

Bénéfices		2 851.24
------------------	--	-----------------

Assemblée générale UPE - 6 novembre 2025

34

Bilan financier UPE Etat du patrimoine au 30/09/2025

Approuvé lors de l'Assemblée
Générale de l'Union des Parents
d'élèves du Lycée français Jean-
Monnet le 6 novembre 2025

Clôture des comptes au 30/09/2025	
Comptes courants	27 964.18
Caisse Bureau	631.95
Compte Epargne	5 347.90
Total	33 944.03

Bourse aux livres

- Augmentation du nombre de participants, notamment grâce à l'ajout de la vente de livres d'anglais.
- Diminution du volume de livres proposés au niveau primaire.

Fête des familles

- Baisse des revenus enregistrés par rapport aux années précédentes.

Yearbook

- Projet réalisé en autofinancement.



1. Dates des épreuves anticipées du Baccalauréat

L'UPE souhaite informer le Conseil qu'elle a adressé une lettre à l'AEFE, en parallèle avec les Associations FAPEE des Lycées Français de Londres et de Barcelone, concernant la planification des épreuves anticipées de Français et de Mathématiques du Baccalauréat, programmées le même jour. Cette organisation contrevient au principe d'égalité de traitement, cette simultanéité n'étant pas observée en métropole.

Cette situation est particulièrement préjudiciable aux élèves bénéficiant d'un tiers-temps, pour lesquels la durée totale de la journée d'examen serait portée à 8 heures.

Demande de vote de soutien du CE

Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS

Londres, le 8 décembre 2025

Objet : Demande de modification du calendrier des épreuves anticipées du Baccalauréat pour les centres de l'étranger.

Monsieur le Ministre,

Nous, soussignés, représentants des associations de parents d'élèves des Lycées Français de Londres (APL), Moscou (APENG), La Haye (APE), Bruxelles (UPE), Barcelone (APE), Rome (APE), Vienne (APE), Lisbonne (GPE), Milan (APE), Valence (APAE), Madrid (APA), Vienne (UPEL) et Alger (APLEIAD), souhaitons par le présent courrier attirer votre attention sur l'organisation des épreuves anticipées du baccalauréat 2026 dans les centres d'examen de l'étranger.

En métropole, les épreuves de Français et de Mathématiques sont organisées sur deux journées distinctes, offrant aux élèves un temps de récupération indispensable entre deux examens longs, exigeants et fortement mobilisateurs sur le plan cognitif. Or, dans les centres d'examen à l'étranger, ces deux épreuves ont été regroupées sur une seule et même journée.

Cette divergence d'organisation crée de fait une différence substantielle de conditions d'examen entre les candidats de France et ceux de l'étranger, alors même que les notes obtenues sont intégrées aux dossiers de poursuite d'études, notamment sur Parcoursup. Elle soulève, à ce titre, une question majeure d'égalité de traitement au sein d'un même examen national.

Il nous a été indiqué que cette organisation visait à faciliter les déplacements des candidats résidant à distance des centres d'examen. Toutefois, il apparaît que cette justification ne s'applique pas avec la même pertinence à l'ensemble des établissements à l'étranger, dont les contextes géographiques et logistiques peuvent varier sensiblement. Dans plusieurs d'entre eux, le maintien de deux journées distinctes pourrait être envisagé sans difficulté particulière.

Cette configuration suscite notamment des préoccupations quant au bien-être de nos enfants. Cette organisation pénalisera l'ensemble des candidats et ne leur permettra pas d'obtenir des résultats à la hauteur de leurs réelles compétences.

La situation est particulièrement préoccupante pour ceux présentant des besoins éducatifs particuliers. Certains élèves bénéficiant d'un temps majoré vont composer cinq

heures et vingt minutes pour l'épreuve de français le matin du 8 juin et deux heures et quarante minutes en mathématiques l'après-midi. Une telle charge, huit heures d'épreuve dans la même journée, s'écarte de l'esprit même des aménagements d'examen dont ils bénéficient, dont l'objectif est précisément de réduire la fatigue, de prévenir la surcharge cognitive et d'assurer un accès équitable à l'évaluation.

Dans ce contexte, nous sollicitons respectueusement l'intervention du Ministère afin que les centres d'examen à l'étranger puissent, à l'instar des centres de métropole, organiser ces épreuves sur deux journées distinctes.

Une telle harmonisation, parfaitement compatible avec les impératifs de sécurité et de confidentialité des sujets, garantirait des conditions d'examen plus justes, plus raisonnables et pleinement conformes à l'objectif d'égalité républicaine devant le service public d'éducation.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette question essentielle d'équité et de bienveillance éducative et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Maryline Berlin, Présidente APL Lycée Français Charles de Gaulle, Londres,
Natalia Boschat, Présidente APENG, Lycée Français, Moscou,
Marie-Sophie Tar, Présidente APE, Lycée Vincent Van Gogh, La Haye,
Mickaël Abid, Président UPE, Lycée Jean Monnet, Bruxelles,
Yannick Autret, Président APE, Lycée Français, Barcelone,
Luca Garramone, Président APE, Lycée Chateaubriand, Rome,
Jean-Brice Blavignac, Président APE, Lycée Français, Vienne,
Elisabeth Monamy, Présidente UPEL, Lycée Français, Vienne,
Ariane de Fesquet Briz, Présidente GPE, Lycée Français Charles Lepierre,
Lisbonne,
Christophe F. Grosset, Président APE, Lycée Stendhal, Milan,
Mélanie Nathou, Présidente APE, Lycée Français de Valencia,
Morgane Coiteux, Présidente APA, Lycée Français de Madrid,
Lila Djaffer, Présidente APLEIAD, Lycée International Alexandre Dumas, Alger.

En copie :

Madame Claudia Scherer-Effosse, Directrice de l'AEFE,
Monsieur Olivier Guyonvarch, Consul Général de France à Londres,
Madame Anissia Morel, Conseillère Culturelle auprès de l'Ambassade de France à
Londres, et Directrice de l'Institut Français de Londres
Monsieur, Olivier Cadic, Sénateur représentant les Français établis hors de France
Monsieur Vincent Caure, Député de la 3^e circonscription des Français établis hors de
France
Madame Ségolène Merlet, Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la ZENOS,
Monsieur Olivier Cottet, Inspecteur de l'Académie de Lille
Madame Catherine Bellus-Ferreira, Provisoire du LFCG de Londres
Monsieur Brice Bultot, Président de la FAPEE

35 Cromwell Road London SW7 2DG tél : 020 75897489 email : info@apl-cdg.org.uk
www.apl-cdg.org.uk

A date, le courrier est resté sans réponse.

Monsieur ABID sollicite un vote de soutien auprès des membres du conseil

Abstention : 10

Favorable : 13

3. Evaluation de la LVB Anglais – BACHIBAC (classe de Terminale)

Il nous a été signalé que l'évaluation de la LVB Anglais pour les élèves de Terminale de la section BACHIBAC a été faite l'an dernier sur les critères du niveau C1-C2 au lieu de B1-B2. Si tel est bien le cas, cette erreur n'aurait pas été corrigée avant le chargement des notes des élèves dans Parcoursup. Nous comprenons que la nouveauté de cette section puisse expliquer l'apparition d'un tel incident. Néanmoins, les familles attendent que le lycée entreprenne toutes les démarches possibles pour rectifier cette erreur et qu'à minima une communication transparente soit faite aux familles, ainsi que sur les bulletins et commentaires, afin de compenser l'impact pour les élèves et d'en limiter les conséquences.

- Pour les classes de Terminale, le niveau à atteindre est identifié et distingué du niveau effectivement travaillé. L'évaluation du baccalauréat s'aligne sur les attentes institutionnelles.

4. Volume horaire des langues et constitution des groupes de niveaux

De nombreuses familles du collège en Section Internationale signalent un écart entre le volume horaire hebdomadaire de LVA annoncé lors de l'inscription (6h) et l'horaire actuellement assuré (5h effectives). La Direction a répondu antérieurement que cette évolution s'expliquait par la création de groupes plus réduits permettant un enseignement plus ciblé.

En Section Internationale (SI), les textes officiels indiquent que la SI doit comporter 4h de langues + 3h de littérature (soit 7h), auxquelles s'ajoute la moitié de l'Histoire-Géographie. Or, les élèves n'ont aujourd'hui que 5h de LVA (6h professeurs). La comparaison avec d'autres lycées SI montre une perte nette de 2h par semaine.

Serait-il possible que le temps « manquant » soit consacré à du travail en autonomie (recherches, projets, compréhension orale/écrite via podcasts, activités en salle de langue, etc.) afin de rétablir le volume d'apprentissage prévu ?

En section classique, plusieurs familles issues du système belge, dont les enfants déjà locuteurs poursuivent le néerlandais en LVB, estiment que le niveau proposé est sensiblement trop faible. Cette situation apparaît contraire à l'objectif du lycée d'attirer des familles belges, françaises et internationales ayant fait le choix du système local en raison de l'offre linguistique. Il semble essentiel, pour rester compétitif dans l'environnement bruxellois, que le niveau d'enseignement soit aligné sur celui des établissements voisins ; à défaut, cette stratégie pourrait s'avérer contre-productive, les familles échangeant entre elles (réputation et recommandations).

Serait-il possible d'envisager la mise en place de groupes de niveaux en neerlandais, en allemand, en italien, en chinois (plus de 27 élèves en 5e), et de les rétablir en anglais, s'ils n'ont pas été mis en place cette année ?

- Au collège, les élèves disposent de 5 heures (langue vivante et littérature en anglais) en section internationale, dont 1 heure en dédoublement permettant un travail qualitatif. Les 4 heures d'Histoire-Géographie sont enseignées au rythme de 2 heures en français et 2 heures en anglais.

La LVB est introduite dès la 6^e au LFJM (contre la 5^e en France). Au total, le volume d'enseignement atteint 24 heures sur les quatre niveaux, contre 20 heures en France.

L'établissement souhaite attirer davantage le public belge et envisage la création de deux groupes de progression en néerlandais. Une différenciation pédagogique est également mise en place en italien

5. Moyenne de classe en Terminale

L'absence de moyennes de classe sur les bulletins de terminale pénalise les élèves qui candidatent à l'étranger ou dans des établissements qui les exigent. L'argument selon lequel leur publication pourrait accroître la pression ou le stress des élèves ne saurait justifier cette omission : la transparence académique ne doit pas se faire au détriment de l'égalité des chances. Si leur affichage sur Pronote pose difficulté, pourquoi ne pas les faire figurer au moins sur les bulletins officiels ? Comment l'établissement justifie-t-il le maintien d'une pratique qui fragilise clairement les familles dans leurs démarches ?

En cas de besoins particuliers pour l'orientation post-bac, un bulletin spécifique peut être édité pour les familles.

Rappel pour la publication des notes sur PRONOTE : Les copies sont d'abord remises aux élèves, puis publiées sur Pronote dans l'espace élève, et 24 heures plus tard dans l'espace parents.

6. Développement durable — Plantation d'arbres

Dans le cadre du plan « Développement durable et Climat », le lycée pourrait-il envisager la plantation d'arbres ? Cela réduirait la chaleur estivale et atténuerait l'ensoleillement direct dans les classes, en particulier dans le bâtiment A et dans la cour.

- Dans le cadre de la construction du bâtiment d'accueil, une demande a été formulée pour replanter un nombre d'arbres largement supérieur à celui des arbres arrachés. Yola KEZIK, AED, porte par ailleurs un projet de jardin pédagogique, envisagé dans la cour arrière, comprenant des plantations en bacs afin d'apporter davantage de fraîcheur.

Bertrand WERT fait remarquer que le dispositif [de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger \(STAFE\)](#) étant sous-utilisé, il est recommandé de ne pas hésiter à proposer des projets à dimension environnementale. M. WERT se tient prêt à les relayer avec plaisir. Cette bourse peut également financer des projets mémoriels, dans la limite de 15 000 euros.

7. Participation aux élections CVC et CVL

Quel a été le taux de participation ?

S'il est faible — possiblement parce que la nouvelle formule n'a pas été comprise — peut-on envisager un sondage via Pronote afin d'informer et mobiliser directement les élèves?

- Le taux de participation est en baisse en raison du changement de mode de scrutin : 63 % pour le CVL. Le CVC a réuni 497 élèves sur 900. Le mode de fonctionnement au CVC a été modifié afin d'inviter également des élèves non délégués. Sur la plateforme du collège, un travail est mené avec les élus afin de représenter le maximum d'élèves.

Le fonctionnement du CVL reste classique.

Un exemple de projet mené : la modification des horaires pour la récréation du matin.

Un projet est également en réflexion pour réintroduire l'isoloir : la dématérialisation aurait réduit les échanges démocratiques. L'idée serait de retrouver une dynamique incluant campagne, vote et isoloir, afin de redonner un caractère solennel et pédagogique à l'acte de voter.

Laure MOUDEN rappelle que le parcours citoyen sensibilise les élèves à leurs responsabilités (programme du CESCE). Hélène MOZGAWA ajoute que le programme d'EMC en Terminale porte sur la démocratie, et que les lycéens y sont sensibilisés dès la Première.

Laure MOUDEN ajoute que les élèves se sont massivement mobilisés lors des élections européennes ouvertes à partir de 16 ans. Chaque année, le député rencontre une classe du premier et du second degrés.

8. Salles de permanence du collège – Elèves de 6^{ème}

Des parents nous alertent sur l'anxiété rapportée par leurs enfants de 6^{ème} sur le partage des salles de permanence avec les élèves plus grands. Certains éviteraient même de s'y rendre et iraient se réfugier aux toilettes.

Serait-il possible d'affecter une salle de permanence spécifiquement pour les élèves de 6^{ème} ?

- Les élèves ont tendance à se regrouper par affinité. Des projets de permanence vont être mis en place, notamment un dispositif de tutorat entre pairs. Il est souligné qu'une bonne connaissance des difficultés des élèves est nécessaire pour assurer l'efficacité de ce dispositif.

Il est essentiel que les cas problématiques soient signalés au plus vite auprès du CPE afin de pouvoir intervenir.



Prochains conseils d'établissement :

- Jeudi 8 janvier 2026 : Séance exceptionnelle
- Jeudi 26 mars 2026 : Compte financier

Mme Mouden clôt la séance à 20h30.